



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation des enseignants contractuels

Question au Gouvernement n° 4370

Texte de la question

SITUATION DES ENSEIGNANTS CONTRACTUELS

M. le président. La parole est à Mme Karine Lebon.

Mme Karine Lebon. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, alors qu'aujourd'hui est célébrée la journée mondiale des enseignants, nombre d'entre eux manifestent en France car ils refusent votre politique visant à précariser leur statut. Et ce n'est pas la prochaine loi déjà tant décriée sur la fonction de directrice ou de directeur d'école qui inversera cette tendance.

Il y a deux semaines, en commission, je vous ai interrogé sur les enseignants contractuels : pour la première fois cette année, de nombreux lauréats du concours du premier degré, inscrits sur la liste complémentaire, ont été écartés au profit d'un recrutement de contractuels. Vous aviez promis de revenir vers moi à ce sujet – vous ne l'avez pas encore fait –, je me permets donc de me rappeler à votre bon souvenir, d'autant que les témoignages reçus depuis démontrent que cette situation n'est pas spécifique au territoire de La Réunion mais se rencontre dans d'autres académies. Vous êtes en train d'installer une véritable concurrence entre contractuels et inscrits sur liste complémentaire, au détriment des uns et des autres et, surtout, des élèves. En effet, les contractuels, recrutés au niveau licence, bénéficieront d'une formation de dix jours pendant les vacances d'octobre avant d'être chargés d'une classe d'élèves aux besoins souvent multiples, comme ceux des profils « dys », pendant une année.

L'enseignement au rabais affecte également les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), chevilles ouvrières du mécanisme d'intégration des jeunes handicapés et d'une véritable école inclusive. Trop d'enfants sont encore privés de cet accompagnement indispensable ou n'en bénéficient que pendant quelques heures. Les établissements scolaires sont obligés de gérer la pénurie d'heures, au détriment des besoins réels. Le directeur d'un pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL) m'a confié son désarroi face au manque d'heures qui le conduit à maltraiter les enseignants, les AESH, les parents d'élèves et, en premier lieu, les élèves eux-mêmes. *(Mme Marie-George Buffet applaudit.)*

Monsieur le ministre, le monde éducatif accumule des strates de malaises. Il attend de vous des réponses appropriées, urgentes et dignes de ses missions. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Vous avez commencé votre question en évoquant un mouvement de protestation *(Exclamations sur les bancs du groupe LaREM.)* : le pourcentage des grévistes aujourd'hui au sein de l'éducation nationale est de 3,8 % ; il faut donc raison garder.

Mme Mathilde Panot. Vous êtes d'une arrogance !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Si les prévisions annoncées par votre groupe il y a cinq semaines quant aux difficultés de la rentrée semblaient très pessimistes, on constate aujourd'hui que ce pessimisme n'était heureusement pas fondé. J'espère que vous en êtes heureuse d'ailleurs, parce que ce qui est bon pour la France l'est pour nous tous : une rentrée scolaire réussie, c'est un signal positif pour nos élèves. J'espère que vous le pensez aussi.

M. Christian Hutin. Ce n'était pas la question !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Pour ce qui est du problème que vous soulevez – j'y viens monsieur le député –, il se trouve que Mme Nathalie Élimas, secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire, était à La Réunion récemment, où elle a travaillé sur ce sujet avec la rectrice, en qui, je l'ai dit en commission, j'ai toute confiance et je suis sûr qu'elle sera en mesure de vous apporter toutes les précisions que vous souhaiteriez.

Il n'y a pas significativement plus de contractuels en France en cette rentrée qu'à la rentrée précédente. Toute affirmation selon laquelle nous recourrions à la contractualisation n'est pas exacte.

Mme Karine Lebon. À La Réunion, c'est la première fois que l'on recrute des contractuels dans le premier degré !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Au niveau national, le pourcentage de contractuels est de 4,82 % en cette rentrée, contre 5,13 % à la rentrée précédente ; il y a donc un peu moins de contractuels cette année. À La Réunion, le chiffre a légèrement augmenté en revanche, puisque nous sommes passés de 5,82 % à 6,08 %. C'est, si vous me permettez l'expression, l'épaisseur du trait, mais il n'y a pas une politique spécifique en ce sens : l'éducation nationale a toujours recouru à des contractuels.

Il est vrai qu'un pic est apparu aux mois d'avril et de mai derniers parce que nous en avons recruté pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire. Nous nous adaptons donc de façon pragmatique, j'espère que cela vous rassure...

M. Jean-Paul Lecoq. Vous ne nous rassurez pas ; vous n'écoutez pas les questions et vous répondez à côté !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. ...puisque, comme vous le souhaitez, nous ne menons pas une politique systématique de recrutement des contractuels. Par ailleurs, nous ne retenons pas toujours tous les inscrits sur les listes complémentaires : recruter une personne pour une durée de quarante ans n'équivaut pas à recruter quelqu'un pour une année, alors même que le niveau des concours nous oblige à une certaine exigence. Nous avons intégré cette année à La Réunion quatorze personnes de la liste complémentaire et quelques contractuels. Rien de plus normal. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à Mme Karine Lebon.

Mme Karine Lebon. J'aurais aimé que vous disposiez de chiffres distinguant le premier et le second degrés. C'est la première fois que l'on recrute des contractuels à La Réunion dans le premier degré.

Données clés

Auteur : [Mme Karine Lebon](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4370

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [6 octobre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 octobre 2021](#)